



GARANTIE ANNULATION 2025 **LA CLASSIQUE LES COPAINS**

CONDITIONS ANNULATION D'ENGAGEMENT :

L'organisation garantit, à la personne qui a souscrit l'option « Garantie Annulation », le remboursement de tout ou partie des sommes versées au titre de l'engagement et des différentes options souscrites.

À l'exclusion :

- Des frais de la plateforme d'inscription
- Des sommes versées pour la souscription à la garantie annulation.

Le remboursement sera en fonction des options choisies au titre des épreuves dites « Les classiques » qui aura lieu le 5 juillet 2025.

MONTANT DE LA GARANTIE :

Le montant remboursé ne peut excéder le montant réglé, hors frais de la plate-forme d'inscription et des sommes versées pour la souscription à la garantie annulation.

- Si annulation jusqu'à 30 jours avant la manifestation, remboursement de 90% du montant de l'engagement et des options (hors frais de la plateforme d'inscription et des sommes versées pour la souscription à la garantie annulation).
- Si annulation 30 jours avant la manifestation et au plus tard 5 jours après la manifestation remboursement de 80% du montant de l'engagement et des options (hors frais de la plateforme d'inscription et des sommes versées pour la souscription à la garantie annulation).

Si aucune demande d'annulation dans les délais impartis n'est faite et que la personne qui a souscrit l'option « Garantie Annulation », ne se présente pas aux « Les Copains Cyfac », aucun remboursement ne sera effectué.

Les remboursements seront effectués après la manifestation courant juillet.